

Plan Stratégique

du  CEF

2025-2028



Un geste pour l'environnement...
N'imprimez que si nécessaire...
Pensez au Recto/Verso !

VISION

À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière dans la société.

MISSION

Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.

VALEURS



Axe 1

**LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE DANS
UN ENVIRONNEMENT
D'APPRENTISSAGE BIENVEILLANT,
INCLUSIF ET ÉQUITABLE**

**R1.1 - Les élèves réussissent en
Littératie et Numératie**

**R1.2 - Les services de la petite
enfance favorisent l'éveil à la
langue et à la culture francophone**

**R1.3 - Le bien-être et la santé
mentale des élèves sont priorités**

**R1.4 - La diversité est reconnue
comme une richesse à valoriser**

**R1.5 - Le CÉF encadre de manière
éthique, pédagogique et
sécuritaire**

Axe 2

**DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC
LES PARENTS ET LA COMMUNAUTÉ**

**R2.1 - Les familles, les Conseils
d'école, les communautés sont
activement engagés pour
permettre aux élèves de vivre leur
francophonie**

**R2.2 - Les Conseils d'école sont
soutenus, outillés et mobilisés
pour appuyer la réussite de
chaque élève**

**R2.3 - Le CÉF et la communauté
unissent leurs forces pour faire
vivre pleinement le mandat
identitaire et culturel auprès des
élèves**

Axe 3

**CULTURE D'EXCELLENCE VIVANTE AU
SEIN DU CÉF**

**R3.1 - Le CÉF optimise ses
processus afin d'accroître son
efficacité**

**R3.2 - Le financement, les
infrastructures et les ressources
sont alignés sur les priorités
éducatives et les besoins réels du
système scolaire**

**R3.3 - Le CÉF assure la fidélisation
et le développement de son
personnel**

**R3.4 - Le CÉF valorise la qualité de
la langue française**

**R3.5 - Le recrutement et la
fidélisation des élèves se sont
accrus**



R1.1 - Les élèves réussissent en Littérature et Numératie	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en œuvre un plan de littérature • Développer et mettre en œuvre un plan de numératie
R1.2 - Les services de la petite enfance favorisent l'éveil à la langue et à la culture francophone	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, signer et assurer le suivi des ententes de collaboration avec les CEPE. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement pour soutenir les communautés émergentes. • Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation afin de mesurer l'impact des services de petite enfance sur l'éveil linguistique et culturel. • Développer des initiatives conjointes avec les familles et les partenaires communautaires pour renforcer l'usage du français dès la petite enfance. • Favoriser l'accès à des ressources pédagogiques et culturelles en français adaptées aux besoins des enfants d'âge préscolaire.
R1.3 - Le bien-être et la santé mentale des élèves sont priorités	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des programmes de sensibilisation à la santé mentale et au bien-être (ateliers, campagnes de prévention, journées thématiques). • Former le personnel scolaire afin de reconnaître les signes de détresse psychologique et d'orienter les élèves vers les services appropriés. • Développer des partenariats avec des professionnels de la santé et des organismes communautaires pour offrir du soutien en santé mentale dans les écoles. • Mettre en place des mécanismes d'écoute et de consultation régulière des élèves afin de mieux répondre à leurs besoins en matière de bien-être.
R1.4 - La diversité est reconnue comme une richesse à valoriser	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités de sensibilisation, pédagogiques et culturelles qui valorisent les différentes origines et traditions des élèves (journées culturelles, semaines thématiques, expositions). • Favoriser l'intégration d'une approche d'inclusion et interculturelle dans les programmes scolaires afin de promouvoir la compréhension et le respect mutuel. • Offrir des formations continues au personnel scolaire pour sensibiliser et développer leurs compétences interculturelles et renforcer l'inclusion. • Créer des partenariats avec les familles et les organismes communautaires afin de mettre en valeur la diversité dans la vie scolaire. • Mettre en place un système de reconnaissance et de célébration des initiatives scolaires et communautaires qui encouragent la diversité, l'inclusion et le vivre-ensemble.
R1.5 - Le CÉF encadre de manière éthique, pédagogique et sécuritaire l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans l'apprentissage et la gestion scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une politique institutionnelle sur l'utilisation de l'IA en milieu scolaire, précisant les principes éthiques, la protection des données et la sécurité numérique. • Offrir des formations continues aux enseignants et au personnel administratif sur l'utilisation pédagogique et responsable des outils d'IA. • Sensibiliser les élèves et leurs familles à l'utilisation éthique et sécuritaire de l'IA dans la vie scolaire et personnelle.

AXE 1

La réussite de chaque élève dans un environnement d'apprentissage bienveillant, inclusif et équitable



R2.1 - Les familles, les Conseils d'école, les communautés sont activement engagés pour permettre aux élèves de vivre leur francophonie	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des activités régulières qui favorisent la participation des familles dans la vie scolaire (ateliers, cafés-rencontres, événements culturels).• Appuyer et renforcer le rôle des Conseils d'école dans la promotion de la langue et de la culture francophones.• Développer des partenariats durables avec les organismes communautaires francophones pour multiplier les occasions de vivre en français à l'école et dans la communauté.• Créer des projets collaboratifs intergénérationnels (parents, aînés, anciens élèves) afin de transmettre la mémoire et l'identité francophones.
R2.2 - Les Conseils d'école sont soutenus, outillés et mobilisés pour appuyer la réussite de chaque élève	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des formations continues aux membres des Conseils d'école sur la gouvernance scolaire, la gestion participative et le rôle des parents dans la réussite éducative.• Mettre à la disposition des Conseils d'école des outils pratiques (guides, plateformes numériques, ressources pédagogiques) pour faciliter leur implication.• Favoriser la participation active des Conseils d'école à l'élaboration et au suivi des projets éducatifs locaux.• Créer des occasions de dialogue et de réseautage entre les différents Conseils d'école afin de partager les meilleures pratiques.• Mettre en place des mécanismes d'évaluation et de reconnaissance des initiatives des Conseils d'école qui contribuent à la réussite des élèves.
R2.3 - Le CÉF et la communauté unissent leurs forces pour faire vivre pleinement le mandat identitaire et culturel auprès des élèves	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des projets éducatifs et culturels conjoints avec les organismes communautaires francophones afin d'offrir aux élèves des expériences concrètes de vie en français.• Favoriser l'implication d'artistes, d'aînés et de leaders francophones dans les écoles pour transmettre l'héritage et les valeurs culturelles.• Organiser annuellement des événements rassembleurs (festivals, concours, célébrations) qui renforcent l'identité et le sentiment d'appartenance francophone.• Développer des partenariats avec les institutions culturelles, universitaires et médiatiques francophones afin de diversifier les occasions de contact culturel.• Créer des mécanismes de suivi et de reconnaissance des initiatives identitaires et culturelles menées conjointement par le CÉF et la communauté.



R3.1 - Le CÉF optimise ses processus afin d'accroître son efficacité

- Réaliser un diagnostic organisationnel régulier afin d'identifier les processus à améliorer et de prioriser les actions correctives.
- Mettre en place des outils numériques et technologiques pour automatiser certaines tâches administratives et réduire la charge de travail.
- Développer une culture organisationnelle axée sur l'amélioration continue grâce à des formations et des ateliers pour le personnel.
- Standardiser et documenter les procédures internes afin d'assurer la cohérence et la transparence dans la gestion.
- Instaurer un système de suivi et d'évaluation de la performance organisationnelle basé sur des indicateurs clairs (délais de traitement, coûts, qualité des services).

R3.2 - Le financement, les infrastructures et les ressources sont alignés sur les priorités éducatives et les besoins réels du système scolaire

- Élaborer un plan pluriannuel d'investissement aligné sur les priorités éducatives et les besoins en infrastructures scolaires.
- Assurer la maintenance préventive et l'optimisation des infrastructures scolaires afin de garantir leur durabilité et leur accessibilité.
- Mettre en place une stratégie de démarchage politique et institutionnel afin de revendiquer un financement conforme aux obligations constitutionnelles en matière d'éducation en français.
- Intégrer de façon systématique les budgets opérationnels et les budgets d'immobilisations dans une planification financière tenant compte des obligations constitutionnelles du CÉF.

R3.3 - Le CÉF assure la fidélisation et le développement de son personnel

- Mettre en place un plan global de développement professionnel continu adapté aux besoins des enseignants et du personnel de soutien.
- Développer des programmes de mentorat et d'accompagnement pour soutenir l'intégration et la progression de carrière des nouveaux employés.
- Mettre en œuvre des mesures favorisant la reconnaissance et la valorisation du personnel (célébrations, primes, distinctions professionnelles).
- Élaborer des politiques incitatives (avantages sociaux, flexibilité, mobilité interne) afin de favoriser la rétention du personnel.
- Assurer un suivi régulier du climat de travail et du bien-être du personnel pour ajuster les stratégies de fidélisation.



R3.4 - Le CÉF valorise la qualité de la langue française

- Évaluer la qualité de la langue française lors du recrutement du personnel.
- Accompagner le personnel en poste dans l'acquisition et le renforcement de compétences linguistiques.
- Offrir des formations ciblées en perfectionnement linguistique adaptées aux besoins des différents corps de métier.

R3.5 - Le recrutement et la fidélisation des élèves se sont accrus

- Réaliser une enquête (ou entrevue) de départ auprès des élèves et des parents afin d'identifier les facteurs d'abandon et d'améliorer la rétention.
- Élaborer une stratégie intégrée de fidélisation et de recrutement des élèves.
- Mettre en place une stratégie spécifique pour le recrutement des élèves internationaux.
- Déployer et intégrer les réseaux sociaux comme outils de promotion et de communication dans toutes les écoles du CÉF.
- Mettre à jour le site web de toutes les écoles du CÉF afin de renforcer leur visibilité et leur attractivité.
- Mettre en place l'amicale des anciens élèves du CÉF pour favoriser l'appartenance, la fidélisation et le rôle d'ambassadeur des diplômés.

AXE 3

Culture d'excellence vivante au sein du CÉF

